



Au milieu de la nouvelle ville construite entre la Possession et Saint-Paul, des terres agricoles verront le jour.

De la terre à base de déchets pour les agriculteurs

ENVIRONNEMENT. Le TCO met actuellement au point des «recettes» de terre à base de déchets verts et de déchets du bâtiment pour fabriquer de la terre bio. Celle-ci servira à créer des espaces agricoles au cœur de la future Ecocité.

Entre la rubrique judiciaire et environnement, l'Ecocité a choisi son camp. La rapacité supposée des propriétaires de Cambaie ou, à l'inverse, la pingrerie du TCO, l'a souvent amenée devant les tribunaux. L'épilogue de cette longue bataille sur le prix des terrains devrait être connu d'ici la fin du premier semestre.

Pendant ce temps, plus discrètement, la définition de cet énorme projet se pour-

suit dans les bureaux du TCO et de ses partenaires. Pour mémoire, il s'agira de construire d'ici les 30 à 40 prochaines années, 35 000 logements, des commerces, des écoles...

Entre La Possession, le Port et Saint-Paul, 70 000 nouveaux habitants seront logés. «L'Ecocité va produire l'essentiel des futurs logements du TCO. Nous allons fabriquer un centre-urbain avec tous les services de proximité. 80 % des déplacements pourront se faire à pied», explique

Sylvain Viard, directeur général adjoint de l'Ecocité. L'idée est de déplacer le centre de gravité de la Réunion vers les bas pour préserver le Parc national et les plages. Mais aussi pour libérer les terres agricoles des mi-pentes de la pression foncière.

QUASI UNIQUE EN FRANCE

Le projet se veut écologique, propre et durable. Sauf qu'en construisant autant de logements, on limite aussi l'accès à la nature. Les jardins individuels seront moins nombreux. «Il faut inventer d'autres formes d'accès à la nature». Parmi ces nouveaux accès, il y aura la création ou la prolongation de nombreuses promenades urbaines. «On amènera la forêt du littoral de Saint-Paul dans le centre-ville de Cambaie». La future ville sera traversée par de multiples cheminements pédestres. Le projet ira encore plus loin puisque des terres agricoles seront implantées au cœur de la ville. Certaines d'entre elles seront pérennes et d'autres cultivables pendant seulement quelques années, avant qu'un nouvel immeuble ou un élément structurant de l'Ecocité y soit construit.

Seuls petits problèmes : les 13 hectares de terre à vocation agricole identifiés entre la Possession et Saint-Paul sont peu fertiles. «Elles sont situées dans le cône de déjection de la rivière des

Galets. C'est un sol stérile qui ne retient pas l'eau et qui ne contient pas de sels minéraux», affirme Sylvain Viard. La seule solution serait d'acheter et de transférer de la terre depuis les exploitations agricoles des mi-pentes. «Mais nous voulons justement préserver ces espaces des Hauts. Notre seule solution est donc de fabriquer des terres alternatives».

Cette terre, c'est un pédologue qui la met actuellement au point. Xavier Marié est reconnu au niveau national pour ses démarches innovantes en matière de sols urbains. Il avait été un des précurseurs dans ce domaine puisqu'il avait installé des terres fertiles au Port, en tant que Volontaire à l'aide technique.

L'idée du TCO est quasi unique en France. Seuls le Grand Lyon pour la Vallée de la Chimie et Paris pour des jardins agricoles sur le toit des immeubles, s'y essaient. Il s'agit de fabriquer de la terre fertile à partir de plusieurs types de déchets : des déchets verts, de la terre de chantier comme celle extraite pour creuser les fondations d'un bâtiment et enfin la fine de carrière, c'est-à-dire les résidus d'excavation. Les tests menés en laboratoire démontrent «l'innocuité des matériaux mères», l'absence de dispersion de polluant et le risque zéro de production de lixiviation vers la nappe phréatique. En clair, d'infiltration du sol

par les liquides issus des déchets.

Plusieurs mélanges sont en test depuis six mois. Des partenariats ont été passés avec les pépinières municipales de Saint-Paul, du Port et de la Possession. Des espèces ornementales comme des badamiers, des vacoas, des Lataniers rouges ont été plantés ainsi que des arbres fruitiers et des plantes vivrières comme des pieds de bringelles, des patates douces ou des bananiers.

TRÈS BON RENDEMENTS

Pour s'assurer de la viabilité des mélanges, aucune consigne n'a été donnée aux pépiniéristes. «On a fait le plus simple possible. On leur a dit de ne rien changer à leurs habitudes». Ce qui permet d'observer les réactions des plantes en fonction de différents niveaux d'arrosage. Résultat ? «Ça pousse du feu de Dieu», s'enthousiasme Sylvain Viard. Les premières récoltes de patates douces et de bringelles ont montré de forts rendements. D'autant que ces plantes ont été cultivées selon les normes du Bio. L'objectif du TCO est d'ailleurs d'obtenir le label «Bio» pour ses terres fertiles et d'inciter, à terme, les agriculteurs volontaires à se lancer dans ce type de culture.

L'autre résultat encourageant est la capacité de cette terre à retenir l'eau, y compris en période estivale. Les

C'est un sol stérile qui ne retient pas l'eau et qui ne contient pas de sels minéraux. (...) Mais nous voulons justement préserver ces espaces des Hauts. Notre seule solution est donc de fabriquer des terres alternatives.

essais menés ont montré qu'un à deux arrosages par semaine étaient suffisants. Les tests vont être prolongés pendant six mois supplémentaires afin de voir la réaction des plantes en saison des pluies.

Il faudra ensuite passer à la phase «industrielle». Le TCO lancera un appel à projets pour qu'une entreprise s'empare du projet et construise un démonstrateur. Il s'agira de démontrer la viabilité économique du projet. Mais sur ce point, la collectivité se fait peu de soucis. Le prix de ses terres est déjà compétitif. Or, celles achetées chez les agriculteurs ont tendance à se raréfier. Leur prix devrait logiquement augmenter dans les prochaines années. C'est décidément tout bon pour le projet du TCO.

Jean-Philippe Lutton

Préparez votre réveillon

Prosecco Brut
11,95 euros



Sangiovese
9,75 euros



Italwine



Pinot Grigio
9,95 euros

138 rue Georges Pompidou - 97436 St Leu
0692 08 06 06 / 0692 85 03 03

Livraison gratuite à partir 2 cartons de 6 bouteilles
ouvert le 24 et 31 décembre



L'Ecocité vient ainsi d'intégrer le projet «Reuse» qui consiste à utiliser de l'eau traitée par la station d'épuration pour arroser les espaces verts et alimenter les industries portoises.

De l'eau usée pour arroser les espaces verts

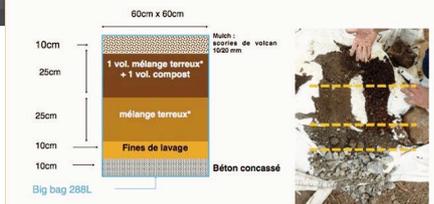
Vitrine du savoir-faire réunionnais, l'Ecocité multiplie les initiatives. Elle vient d'intégrer le projet «Reuse», du Port. L'objectif est d'arroser les espaces verts de la commune et de fournir les industries portoises à partir des eaux usées retraitées par la station d'épuration. Un modèle d'usine expérimental construit par Veolia avait démontré la viabilité du projet au début des années 2010. Le maire Olivier Hoarau a relancé ce projet lors de son arrivée à la tête de la ville en 2014. Il a obtenu il y a quelques

semaines le feu vert de l'État. C'est une première en France. Contrairement à d'autres villes dans le monde, il n'est pas autorisé de réutiliser de l'eau traitée provenant des stations d'épuration pour l'arrosage des espaces verts publics. Le projet REuse nécessitera la fabrication d'une usine, ainsi que d'un réseau parallèle pour un coût estimé de 19 millions d'euros. La commune a déjà obtenu un financement de 4,3 millions d'euros de l'État. Elle souhaiterait obtenir une rallonge suite au désengagement de la Région. Celle-ci a estimé

que le projet n'était pas éligible aux fonds Feder. Ce qui fragilise l'équilibre économique du projet selon Olivier Hoarau. Techniquement, l'eau est filtrée à travers plusieurs membranes. Ce qui exclut toute intervention chimique. La qualité de l'eau obtenue est de type «A+». C'est-à-dire qu'elle est meilleure que la qualité des eaux de baignade déjà fournie par la station d'épuration. La ville du Port est la plus sèche de l'île. Elle subit un déficit pluviométrique important avec moins de 1 m3 d'eau par an. Ses ressources en eau

sont à 70 % souterraines. Elle est exploitée à 100 % de sa capacité. Dans le même temps, sous le poids de la croissance démographique et économique, la consommation en eau est croissante : plus de 6 millions de m3 en 2016, dont 46 % à usage professionnel, soit une progression de + 15 % en cours de ces cinq dernières années.

LES SOLS FERTILES TESTÉS SUR LES PROTOTYPES
Vue de profil d'un modèle de sol constituant le prototype



Un mélange savant de déchets verts, de déchets du bâtiment et carrière est utilisé (document TCO).



Les plantes sont cultivées dans des big bag. Plusieurs types de «recettes» sont en test.



L'Ecocité veut imaginer de nouvelles formes d'accès à la nature

*Départs groupés, vol inclus. Prix par adulte, à partir de, en euros sur la base d'une chambre double standard, selon disponibilité, hors frais de dossier : 17€ par dossier. Le détail des conditions de vente et des disponibilités est à votre disposition dans nos agences. IM - 974110005 - Agence Garantie par l'A.P.S.T. - RCP - ALLIANZ - RCS Saint-Denis 74 B 107 - SIRET : 310 851 555 00014. Prix sous réserve d'erreur d'impression. Photos non contractuelles.